



UNION DES COMMUNES  
VAUDOISES  
Avenue de Lavaux 35  
Case postale 481  
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30  
Fax: 021 557 81 31  
www.ucv.ch  
ucv@ucv.ch

ECA  
Messieurs  
M.-O. Burdet, Directeur  
R. Courbat, Responsable service des  
subventions  
Avenue Général Guisan 56  
Case postale 300  
1009 Pully

Pully, le 6 novembre 2012

Réf. BD/AIA  
Affaire traitée par : Brigitte Dind  
Tél. direct : 021 557 81 32

## **Modification du règlement sur la participation aux frais de prévention et de défense contre l'incendie et les éléments naturels (RPFIEN)**

Monsieur le Directeur,  
Monsieur le Chef de service,

La troisième version du RPFIEN a été examinée avec attention. L'UCV tient à saluer la collaboration fructueuse tout au long du processus de consultation pour lequel vous avez eu l'amabilité de nous associer. Nous vous remercions, en outre, d'avoir tenu compte des commentaires apportés par l'UCV ainsi que de la diligence lors de l'élaboration de vos courriers de réponse.

En accord avec ce qui a été discuté en séance avec notre représentant, nous nous rallions à la solution du point d'impôt écrêté pour déterminer les taux variables.

Vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous adressons, Monsieur le Directeur, Monsieur le Chef de service, nos salutations respectueuses.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :

Juriste :

Brigitte Dind

Ana Isabel Azevedo

Copie aux membres du Comité